

Application Ravenne

Le client **Ravenne** a réalisé un chiffre d'affaires de 85 000 € au cours de l'année N.

La ristourne annuelle appliquée par le fournisseur présente les conditions suivantes :

- 0 à 5 000 € HT de chiffre d'affaires	0 %
- de 5 000 à 10 000 € HT de chiffre d'affaires	2 %
- de 10 000 à 25 000 € HT de chiffre d'affaires	3 %
- de 25 000 à 50 000 € HT de chiffre d'affaires	4 %
- de 50 000 à 100 000 € HT de chiffre d'affaires	5 %
Au delà de 100 000 € HT de chiffre d'affaires	6 %

Travail à faire

- Calculer le montant de la ristourne annuelle accordée au client **Ravenne**
- Comptabiliser le montant de cette ristourne au 31/12/N.

Tranches de CA HT	Taux de ristourne	Calcul	Montant Ristournes
De 0 à 5 000 €	0 %	$(5\ 000 - 0) \times 0$	0
De 5 000 à 10 000 €	2 %	$(10\ 000 - 5\ 000) \times 0,02$	100
De 10 000 à 25 000 €	3 %	$(25\ 000 - 10\ 000) \times 0,03$	450
25 000 à 50 000 €	4 %	$(50\ 000 - 25\ 000) \times 0,04$	1 000
50 000 € 100 000 €	5 %	$(85\ 000 - 50\ 000) \times 0,05$	1 750
Au delà de 100 000 €	6 %	$0 \times 0,06$	0
		Ristourne annuelle HT	3 300
		Tva à 20 %	660
		Ristourne TTC	3 960

31/12			
709	Ristournes accordées	3 300	
44571 411	TVA collectée Client Ristournes annuelle client Ravenne	660	3 960